



Ecole PIERRE DOUGUET

3 Ter de la Tour d'Auvergne
29150 DINEAULT
02.98.26.02.98
ec.0290626V@ac-rennes.fr



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU JEUDI 12 MARS 2026

Ordre du jour:

- 1- Vote du procès verbal du Conseil précédent
- 2- Préparation de la rentrée 2026-2027
- 3- Les financements
- 4- Les projets de l'année 2025-2026
- 5- Les travaux
- 6- Questions diverses

Étaient présents	Sont excusés
<ul style="list-style-type: none"> - Mmes Laouénan Elise, Majda Salhioui, Merrer Céline, Neveu Béatrice, Gouédic Alison, Audrey Kerhascoët, enseignantes. - Mme Cornu, M Delannay, Mme Blichlé Stéphanie, Mme Thébault Fanny, Mme Hervé-Berthin Cyndie, Mme Antosik Valérie, parents d'élèves élus. - M. Cornillou, Maire - M. L'Helgouach, DDEN - Mme Robache, adjointe aux affaires scolaires M. Chappelin . - M Chappelin, adjoint à la mairie (jeunesse et sport) 	<ul style="list-style-type: none"> - M Dutériez Josua, parents d'élèves élus. - M Servonnet Laurent, Inspecteur de circonscription (IEN). - Mme Peltier-Blaise Alexandra, parent d'élève élue

Introduction

Rappel du rôle du conseil d'école, de son fonctionnement. Ouverture du conseil à 17h36.

1- Le procès verbal du Conseil précédent

Vote du PV précédent, adoption à la majorité, 2 abstentions. Pas d'objections.

2- Préparation de la rentrée 2026-2027

Actuellement, 85 élèves sont inscrits sur l'école. 89 élèves pourraient être prévus à la rentrée avec 15 arrivées possibles et 1 départ (déménagement).

La répartition des élèves questionne les enseignantes à cause de 2 cohortes: les GS qui sont très nombreux (17) et les CM1-CM2 à séparer, compte-tenu du nombre de notifications MDPH dans ces deux niveaux.

TPS-PS-MS	CP-CE1	GS-CE2	CM1-CM2
3-8-9	14-8	17-6	13-11
20	22	23	24
BEATRICE NEVEU	AUDREY KERHASCOET	GOUEDIC- MERRER	ELISE LAOUENAN

Cette répartition a été validée en conseil des maîtres, en présence de l'IEN.

Mme Salhioui annonce son départ de l'établissement et précise que Mme Kerhascouët prend son poste.

Reste en suspens l'éventualité d'arrivées à l'école de gendarmerie, de mouvements sur la commune. A priori, aucun autre mouvement de Saint-Anne à pierre Douguet n'est à prévoir.

3- Les financements

Voir Annexe 2.

Mme Gouedic précise que les feuilles ont toujours été commandées sur le budget des classes. Les élus s'étonnent car ils pensaient que les feuilles étaient fournies par la mairie.

120 euros reversés par la mairie pour pouvoir recevoir, pour la deuxième année, la subvention de l'OFB.

M. Le Maire précise que le budget pour l'intervenant sportif (3000euros) est prévu en remplacement de la piscine. Or la piscine devrait rouvrir en septembre. Les parents demandent si les élèves de CM1 pourront rattraper les séances manquées en CE2. Cela semble difficile. Il pourrait être envisagé de ne pas faire bénéficier de la piscine aux GS l'an prochain dans la possibilité où les CM1 participeraient aux séances de natation.

Mme Robache précise que le budget alloué au RASED est reconduit pour l'an prochain mais sera discuté au sein de la communauté de communes à l'avenir pour

adapter ce budget au plus juste des besoins. Les mairies pourraient mutualiser leurs subventions pour acheter au RASED des tests, etc... Afin de toucher les fonds, le RASED pourrait se constituer en association.

4- Les projets de l'année 2025-2026

- Visite du SDIS le 28 avril avec le camion PREVENTY : une partie vidéo, une partie mise en situation. L'un des adjoints au maire était présent. C'était intéressant également pour les adultes. L'équipe enseignante déplore le fait que nous ne pouvions pas bénéficier de formation dans ce domaine.

Le sujet de la commission de sécurité est abordé à cette occasion. Cette visite nécessite la présence de la directrice. Elle doit avoir lieu tous les 5 ans pour les établissements de catégorie 5.

La question des détecteurs de fumée est abordée également. Un membre du conseil demande si le détecteur demandé pour la nouvelle garderie a été installé. Vu avec Mme Gouédic et M Le Du, un détecteur n'est pas nécessaire dans l'algeco.

- ERASMUS + (coordinatrice Mme Gouédic)

L'école sera subventionnée l'an prochain pour une dernière année de mobilité à l'étranger. Il s'agira essentiellement de stages en observation dans les écoles. Les documents sont à la mairie en signature afin de préparer la contractualisation. Mme Laouenan et Mme Le Boudier partent également fin juin pendant 1 semaine en formation langues.

Outre la volonté de changer les dispositions de classe, d'utilisation de nouveaux outils dans les classes, de réaliser un espace Snoezelen dans l'école, Madame Gouédic indique qu'un changement profond dans la structuration de l'école a déjà commencé : décroisements tous les après-midis, désignation de coordinatrices de projets. Un autre travail est en cours en parallèle sur la structuration des projets en lien avec le parcours de l'élève (PEAC), à l'aide d'outils observés en classe en Finlande. L'équipe sera également en formation départementale sur ce point l'an prochain.

Projet d'accueil des élèves italiens: Madame Gouédic remercie la mairie pour son temps et son implication dans l'accueil des Italiens sur les temps périscolaires. Elle remercie également les familles qui accueillent les Italiens chez eux.

- Projet Run Ar Puns (coordinatrice Mme Salhioui)

Projet de départ : le rythme. Cette année, concrétisation à travers la sortie du 28 mai dernier pour assister au concert de Basstong (artiste joue avec des tongs sur un instrument créé avec des tubes en PVC). Il s'agissait de découvrir les percussions. Pour l'année prochaine, 2026/2027, il s'agira d'un projet plus conséquent avec 2 artistes partenaires : Gabo et Craig. la finalité du projet: créer une batucada avec des instruments recyclés. Il s'agira dans un premier temps d'une phase de découverte de la batucada puis d'une phase de recherche créative autour du rythme, avec des percussions. Projet au long cours avec deux semaines de résidence d'artistes sur l'école.

L'équipe enseignante sera en réunion le 16 juin midi prochain pour rencontrer l'un des artistes et structurer le projet.

- Projet théâtre (THEA) avec l'OCCE (coordinatrice Mme Merrer):

Initié par l'OCCE depuis le début de l'année scolaire. Nous avons bénéficié de 4 interventions avec 2 intervenants différents. Le 19 mai dernier la classe de CE1/CE2 s'est rendue à l'Athéna, à Ergué gabéric pour une restitution du projet avec les 3 autres classes participantes au dispositif sur le département. Il s'agissait d'aborder le théâtre de manière coopérative et collective. Les extraits de textes ont été choisis par les enfants. Un travail important de lecture et de mise en voix a été réalisé par la suite en classe. La restitution a été marquante pour les élèves, qui ont pu bénéficier d'un vrai travail sur le son et la lumière grâce à une ingénieure son et lumière spécialement dépêchée pour l'occasion. Une phase de bilan du projet est en cours avec Clémence Grenapin, l'animatrice de l'OCCE 29.

Ce mardi 9 juin, Anouch Paré a rencontré les enfants à l'école. Ils ont pu jouer les extraits choisis devant l'autrice.

Le projet sera présenté aux parents lors de la kermesse de l'école, le 27 juin prochain.

- Projet ATE/ Eco-école (coordinatrice Mme Neveu)

Eco-école : Label obtenu niveau or cette année sur la thématique de la biodiversité. C'est un projet très riche pour les enfants, mais qui demande beaucoup d'investissement (constitution des dossiers, suivis...). Une question se pose, celle de continuer dans cette démarche. Toutes les thématiques proposées ont été travaillées par l'école les années précédentes. Les enfants ont également souligné leur désaccord avec les niveaux (compétition au lieu de coopération ; drapeau et plaque en matière non écologique). Ce label n'apporte pas d'aide particulière à l'école.

ATE : Tous les 3 ans il faut compléter les dossiers de renouvellement. L'école a été renouvelée dans sa démarche. Dans l'école Pierre Douguet, il y a beaucoup d'actions car l'ATE est attenante à l'école. Les enfants ont mis à l'honneur leur bien-être, la confiance en eux, leur créativité. Madame Neveu souligne que l'aide des partenaires a été nombreuse: vannerie, plantations... Elle remercie l'investissement des parents d'élèves, de M Le Doaré, des bénévoles du musée des vieux métiers, de Bretagne vivante, l'association "on y est".

- Musée d'Argol et musée de Trégarvan (coordinatrice Mme Laouenan):

Les élèves ont participé à un concours-dessin dans le cadre d'une exposition au musée des Vieux Métiers d'Argol. Le thème était : les métiers d'antan. Nous attendons la réponse du musée à ce sujet.

En ce qui concerne le musée l'école rurale de Trégarvan, les élèves ont participé au projet la "kermesse d'antan", qui a eu lieu le 7 juin dernier. Les élèves ont produit des dessins à partir de courriers : ils devaient illustrer les courriers tandis que les petits devaient créer des bons points.

- Autres partenariats (coordinatrice Mme Neveu):

- Projet radio Transistoc'h (coordinatrice Mme Laouenan):

Le projet de cette année : correspondance épistolaire avec deux pays d'Afrique: la Côte d'Ivoire et l'Égypte, sur les thèmes de la faune et la flore locale, la biodiversité et les écogestes. Il s'agissait dans un premier temps d'écrire les lettres, par classe. La lecture en ligne des lettres et les réactions des élèves dans un second temps. Une écoute publique du projet est prévue le 23 juin prochain, à 17h en présence du directeur de l'école de Côte d'Ivoire aux Genêts d'or. Madame Gouédic demande à la mairie s'il est possible de diffuser l'information aux dinéaultais par le biais de "Citykomi". Madame Robache note la demande.

L'an prochain, même projet sur le thème Egalité garçons-filles.

- Autres projets à venir:

Projets proposés par la mairie : Créer des dessins sur le chemin de la cantine et projet de dessins pour les personnes isolées sur la commune. Mme Neveu salue l'initiative et se dit volontaire à participer aux projets intergénérationnels.

Sur le projet chemin de la cantine : Mme Robache signale qu'elle trouve le trajet dangereux, les enfants sont indisciplinés. Des dessins pourraient permettre de repenser aux règles de sécurité routière. Il s'agirait de faire appel aux bonnes volontés des enfants pour réfléchir sur leur mieux-être à la cantine.

Proposition : le personnel devrait rencontrer la psychologue que va s'installer sur la commune pour repenser les difficultés soulignées à la cantine.

Mme Thébault demande si un ingénieur du son pourrait intervenir. Le maire répond que les murs sont déjà prévus en ce sens et amortissent les bruits.

- Initiation au gouren le 18 juin
- Intervention gendarmerie sur les dangers d'internet / réseaux sociaux le 23/06 prochain grâce aux contacts de M Delannay.
- Sortie au marais de Rosconnec à la rentrée prochaine avec Bretagne Vivante.

5- Les travaux

Voir l'annexe 1

Ordinateur pour le projet radio : parc informatique en cours d'étude : audit demandé par la mairie. Un ordinateur est prévu pour l'école.

6- Questions diverses

- *Prochainement, Pierre Douguet ne sera plus que la seule école de la commune. Les budgets à destination du scolaire étaient répartis auparavant entre les deux établissements. Est-ce que cette fermeture va engendrer un changement du budget à destination de l'école ? (Est-ce que la mairie prévoit d'augmenter les dotations?)*
réponse écrite de la mairie:
- *Concernant la cantine et le maintien de la mixité des âges/classe à table. Pourrait-on essayer de revoir cela pour des tables plus proche en âge? En effet, certains petits entendent des vulgarités voir obscénités/mimes d'actes sexuels à table et ce, malgré le travail de régulation opéré par les adultes.* Réponse de l'adjointe : dialogue entamé avec le personnel cantine ; la psychologue de la commune va intervenir dans ce cadre. Une réflexion est en cours pour la rentrée prochaine. La possibilité de deux services est difficilement envisageable pour des questions de recrutement de personnels (peu de candidatures) et d'horaires des personnels. Madame Antosik demande s'il ne serait pas envisageable de prendre un service civique à la mairie, qui pourrait venir renforcer l'équipe périscolaire sur ces temps. Les parents demandent pourquoi l'exclusion des enfants perturbateurs n'est pas envisagée. Madame Gouédic indique qu'il faut effectivement un discours global école / périscolaire / avec la présence éventuelle de l'IEN lors d'une ESS, ce qu'elle est prête à faire si la mairie en fait la demande. L'idée d'une coconstruction des gradations de sanctions sur le temps périscolaire et scolaire peut être envisagée.
- *Est-ce que c'est possible de revoir les horaires de garderie ? Début 7h et fin 19h ?*
Non pas possible pour l'instant à cause des horaires des personnels. de plus cela concernerait 1 ou 2 enfants. Toutefois, la mairie se dit prête à réévaluer la demande à la rentrée prochaine. Madame Gouédic invite les parents d'élèves à organiser un sondage auprès des parents en début d'année prochaine.
- *Une proposition/question, un concept qui pourrait être bien à l'école. Une boîte à jouer: <https://share.google/Zm76MMa2nFcO8Oiaa> https://youtu.be/mfft1ZTs3ps?si=Cq_aQ1JqB1CIV5BB* L'équipe enseignante a déjà connaissance de ce dispositif. Madame Hubert, enseignante spécialisée au sein du RASED de Châteaulin avait déjà informé l'équipe de cette "boîte à jouer". Le dispositif est très intéressant, cependant la conception et construction d'une telle boîte nécessiterait un espace que nous n'avons actuellement pas dans la cour. Sur l'ATE mais également dans la cour, nous avons rajouté du matériel afin de proposer différentes formes de jeux aux enfants (parcours sensoriel, cabanes, cuisine d'extérieur, poussettes, véhicules...). Madame Gouédic indique que si l'espace global de l'école est repensé, il pourrait être très pertinent d'y ajouter ce dispositif. La mairie est d'accord avec la réponse apportée par Madame Gouédic. Elle précise que le jeu libre nécessite un encadrement et une formation spécifique, que l'équipe pédagogique est en train d'acquérir grâce à la formation auprès de la Forest School de Plonéis.
- *Concernant la fermeture d'une classe à l'école Sainte-Anne, peut-on avoir des précisions sur les éventuelles conséquences pour les effectifs à la rentrée au sein de l'école publique ?* Mme Gouédic: Selon les informations de la directrice, il pourrait s'agir d'un tiers des effectifs actuels de Saint-Anne. Toutefois, ce "tiers" pourrait être en réalité la non-inscription des PS sur l'établissement. Par ailleurs nous ne savons pas si le basculement ce fera totalement, partiellement, cette rentrée-ci ou à la rentrée prochaine. La mairie confirme qu'une seule inscription sur l'école est à prévoir.

- *Des ajustements sont-ils prévus concernant l'organisation scolaire, notamment en termes de matériel pédagogique, d'accueil des élèves et de capacité pour les temps de sieste ?* Réponse de Mme Gouédic: Il pourrait y avoir un ajustement de carte scolaire à la rentrée au besoin. Pour l'instant les effectifs de l'école ne justifient pas d'une ouverture, même partielle.
- *Je me questionne également sur l'organisation de la cantine : des adaptations sont-elles envisagées si les effectifs augmentent à la rentrée ?* Pour l'instant non, dans la mesure où la "basculement" n'est pas significatif.
- *Concernant les inscriptions en maternelle, les journées d'adaptation sont-elles maintenues pour les nouveaux élèves ?* Concernant l'accueil scolaire, la volonté de l'équipe pédagogique est de poursuivre l'adaptation pour les élèves à partir de 2 ans, pour ceux qui sont prêts (propreté, demandes à aller à l'école). Le choix de la répartition dans les classes pour la rentrée prochaine a été pensé en ce sens. Mesdames Gouédic et Robache se rencontreront prochainement sur ce point.
- *Quelles sont actuellement les modalités d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans, notamment pour la sieste et la cantine ?* Pris de parole de l'adjointe : dossier d'inscription en mairie, travail conjoint avec la directrice de l'école. Mme Neveu précise que certains enfants de TPS sont prêts et certains PS ne le sont pas, ce n'est pas une question d'âge. Il faut réfléchir aux adaptations des tous petits.
- *Plusieurs parents de Dinéault semblent avoir reçu des informations différentes à ce sujet, et il serait utile d'avoir un cadre clair et commun pour toutes les familles concernées.* Madame Gouédic explique qu'actuellement il est inscrit dans le règlement intérieur de l'école que: "les élèves ayant 2 ans révolus peuvent être admis à l'école primaire dès lors qu'ils sont propres. Un emploi du temps aménagé est proposé à la famille par l'enseignante et la directrice de l'école dans le respect du rythme physiologique de l'enfant." Réponse écrite de Mme Robache: concernant la cantine et la garderie, nous n'accueillons pas les enfants en adaptation en cours d'année. Cela représente une trop grande surcharge pour le personnel municipal. Concernant les adaptations du mois de septembre, cela se fera après discussion avec Mme Gouédic. Mesdames Gouédic et Robache se rencontreront donc prochainement sur ce point.
- *Enfin, une inscription aurait été refusée malgré la scolarisation de l'aîné dans l'établissement depuis plusieurs années. Serait-il possible d'avoir des précisions sur les critères pris en compte dans ce type de situation, notamment concernant le regroupement des fratries, ainsi que l'avis des différents interlocuteurs concernés (mairie, Éducation nationale, équipe pédagogique, représentants de parents) ?* Madame Gouédic précise que nous n'aborderons pas les cas personnels et que chaque situation est différente et peut donner lieu à des adaptations, ajustements. Par ailleurs, les inscriptions ne se faisant plus à l'école, Madame Gouédic préfère laisser la mairie répondre aux critères d'inscriptions sur l'école.
- *Quelles mesures vont être mises en place lors des grosses chaleurs au sein de l'école?* Un "plan canicule" vient d'être rédigé par le ministère. Mme Gouédic a commencé la lecture des 23 pages. Un exemplaire a été déposé en mairie et Mme Robache et Gouédic réfléchissent aux propositions. Mme Gouédic précise qu'il va falloir identifier des zones de fraîcheur, zones exposées, etc... La discussion est ouverte avec la municipalité pour réfléchir à des solutions, notamment pour la classe de CM actuelle (installation de stores extérieurs?) et dans la salle de sieste (ventilateur?). M. Le Maire signale que la garderie dispose d'un climatiseur, permettant d'isoler des personnes fragiles. Par

ailleurs, il y a un atout : l'ATE qui est plutôt agréable en cas de fortes chaleurs grâce aux arbres.

- Qu'en est-il du projet piscine de l'année prochaine ? déjà abordé précédemment. Réouverture possible en Septembre.

La séance est levée à 20h.